

LONGCHAMP
ASSET MANAGEMENT

LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT

LONGCHAMP TREASURY FUND

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2019

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes.....	11
comptes annuels	15
bilan	16
actif	16
passif	17
hors-bilan.....	18
compte de résultat.....	19
annexes	20
règles & méthodes comptables	20
évolution actif net	22
compléments d'information	23
inventaire.....	30

Commercialisateur	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
Société de gestion	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT 30, rue Galilée - 75116 – Paris.
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Crystal Park - 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser, sur un horizon d'investissement supérieur à 1 mois, une performance nette des frais de gestion, supérieure à l'indice de référence EONIA Capitalisé (Euro Overnight Index Average).

Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion et le fonds pourrait voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). L'EONIA est le taux d'intérêt de référence du marché monétaire de la zone euro. Il est calculé comme une moyenne pondérée des transactions interbancaires d'un panel de banques de la zone euro. Il est disponible sur la page Bloomberg « EONIA Index ».

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP respecte les règles d'investissement édictées par la directive Européenne 2009/65/CE. L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à celle de l'EONIA Capitalisé.

Pour réaliser cet objectif le fonds a recours à un contrat d'échange (Asset Swap) portant sur 100% de l'actif net du FCP où un panier d'actions internationales et issues de la zone euro est échangé contre une exposition aux rendements du marché monétaire de la zone euro (taux EONIA plus un spread révisable en fonction des conditions de marché et de liquidité). Le FCP peut également avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille et peut conclure des opérations temporaires d'échanges d'actifs et/ou de prêts d'actifs collatéralisés portant au maximum sur 100% de l'actif net du FCP.

Dans le cadre de cette stratégie d'investissement, le fonds investit dans un panier d'actifs (constitué notamment d'actions internationales et issues de la zone euro) qui sert de contrepartie à des contrats d'échange. L'utilisation d'un contrat d'échange permet au FCP de bénéficier de rendements qui pourront être supérieurs à l'indicateur de référence. Cet excès de performance est rendu possible par l'intérêt de la contrepartie à échanger sur une période donnée des actifs « actions » contre une rémunération indexée sur les taux monétaires de la zone euro.

A titre exceptionnel, dans le cas où le fonds ne serait pas en mesure de traiter un contrat d'échange portant sur 100% de l'actif net du fonds, le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en titres monétaires (titres de créances négociables et instruments du marché monétaire) et jusqu'à 10% de l'actif net OPCVM Monétaires.

La stratégie d'investissement suivie permet au FCP d'être exposé uniquement à l'évolution des taux monétaires de la zone Euro et de bénéficier d'une évolution quotidienne nette des frais de gestion qui aura pour objectif d'être supérieure à l'indice de référence (de par notamment le versement d'une rémunération additionnelle dans le cadre du contrat d'échange). Le FCP n'est donc pas exposé aux instruments qui sont échangés par le biais de l'Asset Swap ni aux risques qui leur sont attachés (action, change).

Les opérations d'échange et de pensions seront effectuées avec des contreparties ayant un rating minimum de BBB; l'exposition au risque de contrepartie sera limitée à 10% de l'actif net du fonds.

Revue et Processus de gestion du fonds

La société de gestion du fonds procède à la sélection des instruments et des contreparties sous le contrôle du contrôleur des risques qui revoit l'allocation stratégique et la qualité des contreparties ainsi que les processus de contrôle du risque de contrepartie, de surveillance du collatéral et les mécanismes de reconstitution.

Actifs

Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP aura recours à différents types d'actifs.

Actions

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en actions internationales et issues de la zone euro.

Les actions sélectionnées seront de toute capitalisation et choisies en fonction de critères portant notamment sur :

- leur appartenance aux principaux indices de marché,
- la liquidité (seuils minimaux appliqués aux volumes moyens quotidiens de transactions et à la capitalisation),
- le ratio d'emprise (seuil de détention maximum).

Titre de créance et instrument du marché monétaire

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire et obligataire, exclusivement libellés en euro.

Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé et auront une maturité inférieure à un an. La fourchette de sensibilité au risque de taux ne sera donc pas supérieure à 1.

Dettes publiques

Le FCP peut investir en titres de créance négociables et obligations d'Etats souverains de l'OCDE jusqu'à 100% de son actif net. Ces titres seront au moins au minimum Investment Grade (au moins égal à BBB-).

Dettes privées

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en produits de taux libellés en euro : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et instruments du marché monétaire.

Le FCP investit sur des instruments du marché monétaire à faible sensibilité et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale de A-.

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et évaluer la qualité des émetteurs. Il ne recourt pas de manière exclusive et mécanique aux notations émises par les agences de notation. Les notations émises par les agences de notations constituent un élément parmi un ensemble de critères pris en considération par le gestionnaire pour évaluer la qualité de crédit des TCN et instruments du marché monétaire.

Parts ou actions d'OPCVM/FIA

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM Monétaires afin de gérer la trésorerie résiduelle si nécessaire.

Instruments dérivés

Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) dans un but de couverture et de réalisation de l'objectif de gestion.

En particulier, le FCP aura recours à des contrats d'échange d'actifs (Asset Swap). Il résultera de ces engagements une exposition aux rendements du marché monétaire de la zone euro. Les risques liés aux instruments échangés dans l'Asset Swap (risque actions, risque de change) ne sont pas supportés par le FCP car couverts par le contrat d'échange.

Conformément à sa politique de meilleure exécution, Longchamp considère que Natixis est la contrepartie permettant généralement d'obtenir, pour ces instruments financiers à terme, le meilleur résultat possible. En conséquence, ces instruments financiers à terme (incluant les Asset Swaps) pourront être négociés avec Natixis sans mise en concurrence préalable avec plusieurs contreparties. La contrepartie des instruments financiers à terme susvisés (la « Contrepartie ») ne disposera pas d'un pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille d'investissement du FCP, ni sur les actifs sous-jacents des instruments financiers à terme.

La limite d'exposition du FCP aux Asset Swaps n'excédera pas 100% de l'actif net du FCP.

Dans le cadre d'une optimisation future de la gestion du FCP, le gérant se réserve la possibilité d'utiliser d'autres instruments dérivés (Total Return Swap, Swap de taux d'intérêt, Futures, Forward, Option) dans la limite de une fois l'actif net du FCP afin d'atteindre son objectif de gestion. Les instruments seront alors utilisés, pour couvrir le portefeuille contre les risques de marché auquel il est exposé (actions, taux de change, taux d'intérêt, crédit), et aussi pour réaliser la stratégie d'investissement.

Instruments intégrant des dérivés : néant.

Dépôts

Le FCP pourra effectuer des dépôts d'une durée maximum de 12 mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 100% de l'actif net.

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Pour l'optimisation de ses revenus, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux opérations de pensions.

Afin de se prémunir contre le défaut d'une contrepartie, ces opérations donneront lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties de type établissement bancaire de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Ces opérations peuvent donner lieu à la remise en garantie d'espèces, d'actions, de titres obligataires, de parts d'OPC, d'ETF et d'obligations convertibles.

Contraintes spécifiques pour les opérations de pensions et les Asset Swaps Les opérations d'échange et de prêt pourront porter sur 100% de l'actif net du FCP. Les titres pris en garantie seront appréciés selon les critères suivants :

- l'objectivité de leur valorisation,
- leur liquidité,
- leur diversification,
- la procédure et la rapidité de reconstitution du collatéral en cas de dépréciation.

Le suivi de la valeur des garanties sera quotidien. En cas de dépréciation des garanties, la reconstitution des garanties sera quotidienne. En aucun cas l'exposition au risque de contrepartie ne pourra dépasser 10% par contrepartie.

Afin d'être en ligne avec la contrainte d'exposition au risque de contrepartie, la Société de Gestion pourra mettre en place des accords avec les contreparties sélectionnées pour une reconstitution quotidienne des garanties ou mettra en place le cas échéant des contrats de CSA (Credit Support Annex) pour minimiser son exposition aux contreparties dans les opérations de prêt de titres.

Les rémunérations perçues à l'occasion d'acquisition et cession temporaires de titres ainsi que toute opération équivalente en droit étranger sont intégralement acquises au FCP.

Les informations relatives aux garanties financières du FCP sont définies ci-dessous.

Informations relatives aux garanties financières du FCP

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les transactions de gré à gré (de type opérations temporaires sur titres et Asset Swap) peuvent donner lieu à la remise de garanties financières (appelées collatéral) sous la forme de titres et/ou d'espèces. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement définies par la société de gestion.

Les garanties financières pourront être constituées par des espèces, des actions, des titres obligataires, des parts d'OPC, des ETF et des obligations convertibles.

Elles seront appréciées en fonction de :

- leur liquidité,
- leur diversification,
- leur corrélation avec le risque de contrepartie
- la fréquence des accords de reconstitution des garanties.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Profil de risque

L'actif du fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

L'investisseur est donc exposé aux risques suivants :

- **risque de perte en capital** : L'investisseur est averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

- **risque lié à l'utilisation des Instruments Financiers à Terme (IFT)** : Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP a recours des IFT pouvant être affectés par différents types de risque (liquidité et volatilité en particulier). La réalisation de ces risques pourra entraîner une augmentation de la volatilité du fonds et une baisse de la valeur liquidative. Par ailleurs, le style de gestion reposant sur la sélection des instruments à terme qui permettront d'atteindre l'objectif de gestion, il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les instruments les plus performants.
- **risque de taux** : L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici comprise dans une fourchette de 0 à 1. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 1 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 1% de la valorisation du FCP.
- **risque de crédit** : Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes et à la dégradation de la notation d'un émetteur. La détérioration de la situation financière d'un émetteur dont les titres sont détenus en portefeuille, aura un impact baissier sur la valeur liquidative du FCP.
- **risque de contrepartie** : Ce risque est lié la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme (cf. rubrique « Instruments dérivés » ci-dessus) ou d'opérations de cessions/acquisitions temporaires de titres (cf. rubrique « Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres » ci-dessus) dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Parts I : Tous souscripteurs, plus particulièrement Investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP par chaque investisseur dépend de sa situation personnelle. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins, actuels et à l'horizon d'un jour, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Durée de placement recommandée : minimum 32 jours.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce placement s'adresse aux investisseurs ayant une visibilité à plus d'un mois de leur besoins de liquidité. En cas de rachat avec un préavis inférieur à 32 jours, l'investisseur pourrait être soumis à une commission de rachat.

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FCP.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• *Le prospectus du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Longchamp ASSET Management - 30 rue Galilée - 75116 - Paris. Ou par e-mail à ir@longchamp-am.com*

• *Date d'agrément par l'AMF : 27 octobre 2015*

• *Date de création du Fonds : 25 avril 2016*

rapport d'activité

Le Fond Longchamp Treasury Fund a réalisé sur l'année 2019 une performance égale à -0.33%.

Cette performance est supérieure de 0.07% à celle de l'indice de référence du fonds (EONIA) sur la même période.

Le Fonds a donc réalisé son objectif de gestion en 2019 en utilisant un contrat d'échange et en ayant recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

La performance du Fonds ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion de portefeuille ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le biais des documents périodiques ou par tout autre moyen.

Procédure de choix des intermédiaires

Le suivi de la relation entre LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT et les intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures.

Toute entrée en relation fait l'objet d'une procédure d'agrément afin de minimiser le risque de défaillance lors des transactions sur les instruments financiers négociés sur les marchés réglementés ou organisés (instruments monétaires, obligataires et dérivés taux, actions en vif et dérivés actions).

Les critères retenus dans le cadre de cette procédure de sélection des contreparties sont les suivants : la capacité à offrir des coûts d'intermédiation compétitifs, la qualité de l'exécution des ordres, la pertinence des prestations de recherche accordées aux utilisateurs, leur disponibilité pour discuter et argumenter leurs diagnostics, leur capacité à offrir une gamme de produits et de services (qu'elle soit large ou spécialisée) correspondant aux besoins de LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT, leur capacité à optimiser le traitement administratif des opérations.

Le poids accordé à chaque critère dépend de la nature du processus d'investissement concerné.

Risque global de l'OPCVM

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opcvm : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Information relative aux critères ESG

la société de gestion du FCP ne prend pas en compte les critères ESG dans ses décisions de gestion.

Les informations concernant le FCP sont disponibles dans les locaux de la société de gestion ou sur le site internet : longchamp-am.com. Le document "politique de vote" et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés sont consultables sur le site Internet www.longchamp-am.com ou adressés à tout porteur qui en ferait la demande auprès de la société de gestion.

Ce Prospectus ne peut pas être utilisé à des fins d'offre ou de sollicitation dans aucune juridiction ni aucune circonstance dans lesquelles l'offre ou la sollicitation serait illégale ou interdite. En particulier, il convient de noter que les parts du FCP n'ont pas été enregistrées en application de la Loi Fédérale Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (The United States Securities Act of 1933) (telle que modifiée) (la Loi de 1933) et, de plus, les parts du FCP ne peuvent en aucun cas être offertes ou vendues, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis ou à une Personne Américaine.

Politique de rémunération de la Société de Gestion

LONGCHAMP AM, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique est en adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion, le responsable des ventes et du marketing et les personnes en charge des contrôles.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, des OPCVM, fonds et mandats gérés, analysées notamment au regard des risques pris, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers. L'évaluation des performances s'inscrit sur un horizon de temps cohérent avec la période de détention recommandée aux porteurs de parts des OPCVM gérés. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 11 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 480 185,63 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 480 185,63 euros, soit 100% du total des rémunérations versées.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 0 euros, 0% du total des rémunérations versées. Il est précisé que l'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.
- Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Aucune rémunération variable dépassant le seuil imposant des restrictions dans le mode de versement n'a été versée aux « personnes identifiées ».

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

Le Fonds a donc réalisé son objectif de gestion en 2019 en utilisant un contrat d'échange et en ayant recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
-----------------	--------------------	------------------	-------------------	-----

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

% des actifs pouvant être prêtés	100
----------------------------------	-----

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.

Valeur absolue	48,786,723.42				49,565,154
% des actifs sous gestion	99%				100%

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).

PERNOD RIC EUR1,55	9,999,936.0
TOTAL SA EUR 2,5	9,977,255.4
LVMH MOET HENNESSY VUITTON SE	6,840,705.6
ALACER GOLD CORP NPV IDR	5,344,585.8
SAFESTORE HOLDINGS PLC GBP 0,1	3,383,461.9
OCEANAGOLD CORP NPV IDR	2,372,459.4
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE,	2,072,742.7
ST,MODWEN ORD GBPO,10	1,697,895.3
HAMMERSON ORD GBPO,25	1,014,566.1
KSB SE + CO KGAA CUM PFD	949,806.0

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).

Dénomination 1	NATIXIS				NATIXIS
Montant 1	48,786,723				49,565,154
Dénomination 2					
Montant 2					
...					
Dénomination X					
Montant X					

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Titre	52,499,890.5				
Cash					
Rating ou littéraire	Les garanties sont composées d'actifs qui répondent à des critères prédéfinis d'éligibilité et de liquidité				

3.2. Échéance de la garantie

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
plus d'1 an					
ouvertes	52,499,891				

3.3. Monnaie de la garantie

EUR	38,515,782.7				
AUD	7,717,634.2				
GBP	6,240,743.7				
USD	22,710.2				
HKD	1,366.9				
JPY	739.8				
CHF	563.2				
CAD	317.8				
NOK	24.1				
SEK	7.8				

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an	48,786,723				49,565,154
plus d'1 an					
ouvertes					

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	------------------	-------------------	-----

3.5. Pays où sont établies les contreparties

France	48,786,723				49,565,154
Pays 2					
...					
Pays X					

3.6. Règlement et compensation

Tri-parties	49,868,377				
Contrepartie centrale					
Bilatéraux					

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

Maximal autorisé (%)		0%
Montant effectif (%)		0%
Revenus sur garanties espèces		0

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
Dépositaire 1	Bank of New York
Dépositaire 2	
Dépositaire X	

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Comptes séparés (%)	52,499,891
Comptes groupés (%)	0
Autres comptes (%)	0

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

7.1. Revenus

OPC (valeur absolue)	25,197				-
OPC (% des revenus globaux)	-44%				0%
Gestionnaire (valeur absolue)	25,197				-
Gestionnaire (% des revenus globaux)	100%		Données SDG		100%
Tiers (valeur absolue)	0				0
Tiers (% des revenus globaux)	0				0

Revenu net de l'exercice - 57,160

7.2. Coûts

OPC (valeur absolue)	0				- 82,357
OPC (% des revenus globaux)	0				144%
Gestionnaire (valeur absolue)	0				0
Gestionnaire (% des revenus globaux)	0		Données SDG		0
Tiers (valeur absolue)	0				0
Tiers (% des revenus globaux)	0				0

rapport du commissaire aux comptes



LONGCHAMP TREASURY FUND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

LONGCHAMP TREASURY FUND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
30, rue Galilée
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LONGCHAMP TREASURY FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LONGCHAMP TREASURY FUND

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LONGCHAMP TREASURY FUND

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	104 377 590,93	102 207 030,65
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	52 499 915,42	52 548 695,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	51 877 675,51	38 913 511,42
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	10 744 823,73
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	30 281,01	35 616,13
Liquidités	30 281,01	35 616,13
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	104 407 871,94	102 242 646,78

BILAN passif

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	44 932 109,50	49 537 676,48
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 646 476,31	210 609,12
• Résultat de l'exercice	-54 687,71	-60 665,09
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	49 523 898,10	49 687 620,51
Instruments financiers	54 877 460,09	52 548 695,50
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	52 499 915,42	52 548 695,50
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	2 377 544,67	-
Dettes	6 513,75	6 330,77
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 513,75	6 330,77
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	104 407 871,94	102 242 646,78

HORS-bilan

31.12.2019

31.12.2018

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	49 565 327,39	49 696 816,77
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2019	31.12.2018
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	272,40	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	37 792,96	14 525,45
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	38 065,36	14 525,45
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-18 335,31	-151,05
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-18 335,31	-151,05
Résultat sur opérations financières (I - II)	19 730,05	14 374,40
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-74 417,76	-75 039,49
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-54 687,71	-60 665,09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-54 687,71	-60 665,09

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement n° 2003 – 02 du 02 octobre 2003 du Comité de la Réglementation Comptable. La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme et conditionnels détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Les instruments financiers COTES

Les instruments financiers cotés (actions, obligations, titres du marché monétaires, parts d'OPC négociés sur un marché réglementé) sont évalués à leur valeur boursière du dernier cours de clôture connu (le cas échéant coupons courus inclus pour les instruments monétaires et obligataires).

Toutefois, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion, à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les OPC

Les OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances et assimilés négociables :

Ceux qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents, affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à 3 mois, sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance, et pour ceux acquis à moins de 3 mois, les intérêts sont linéarisés.

Les instruments financier à terme

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués sur la base de leur dernier cours de compensation.

Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels négociés de gré à gré sont évalués au dernier prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

Méthodes de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais de gestion, les frais de gestion externes à la société de gestion (Commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats), les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion	Actif net	Part I : 0.15% TTC
frais de gestion externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)		
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : montant forfaitaire par opération compris entre 6 et 18 euros
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est effectuée en Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation des sommes distribuables.



2 évolution actif net

Devise	31.12.2019	31.12.2018
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	49 687 620,51	49 819 395,55
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 285 407,24	1 681 523,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 275 026,69	-38 615,84
Plus-values réalisées sur contrats financiers	4 736 689,62	143 694,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-100 593,86	-1 575 992,70
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	8 366 857,39	-13 773 207,71
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 090 952,09	-5 275 905,30
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 275 905,30	8 497 302,41
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-13 122 368,40	13 491 488,64
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 377 544,67	10 744 823,73
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	10 744 823,73	-2 746 664,91
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-54 687,71	-60 665,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	49 523 898,10	49 687 620,51

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	49 565 327,39
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	51 877 675,51	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	30 281,01
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	51 877 675,51	-	-	-
Comptes financiers	30 281,01	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	AUD	GBP	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	7 728 365,75	5 251 038,78	265 568,22	2 308,85
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	7 728 365,75	5 251 038,78	265 568,22	2 308,85
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	-
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	6 513,75
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	6 513,75
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,15
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-54 687,71	-60 665,09
Total	-54 687,71	-60 665,09
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-54 687,71	-60 665,09
Total	-54 687,71	-60 665,09
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.12.2019	31.12.2018
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 646 476,31	210 609,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 646 476,31	210 609,12
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 646 476,31	210 609,12
Total	4 646 476,31	210 609,12
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016	-
Actif net	49 523 898,10	49 687 620,51	49 819 395,55	49 946 815,90	-
Nombre de parts en circulation	50 000	50 000	50 000	50 000	-
Valeur liquidative	990,47	993,75	996,38	998,93	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	91,83	2,99	-81,46	-37,16	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 25 avril 2016

4 inventaire au 31.12.2019

Code valeur	Libellé Valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Action						
DE0005190003	BMW	PRETER	34 274,00	2 506 800,36	EUR	5,06
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PRETER	12 303,00	1 418 043,78	EUR	2,86
DE0005501357	AXEL SPRINGER	PRETER	36 281,00	2 278 446,80	EUR	4,60
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PRETER	13 605,00	1 906 740,75	EUR	3,85
DE0006062144	COVESTRO AG	PRETER	39 162,00	1 623 264,90	EUR	3,28
DE0007164600	SAP	PRETER	16 364,00	1 968 916,48	EUR	3,98
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PRETER	17 376,00	2 024 999,04	EUR	4,09
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PRETER	148 947,00	1 793 321,88	EUR	3,62
DE0007664039	VOLKSWAGEN PFD	PRETER	12 117,00	2 135 500,08	EUR	4,31
DE0008232125	DEUTSCHE LUFTHANSA N	PRETER	88 741,00	1 456 239,81	EUR	2,94
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PRETER	9 462,00	2 066 500,80	EUR	4,17
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PRETER	6 425,00	1 861 965,00	EUR	3,76
DE000A2AADD2	INNOGY SE	PRETER	44 129,00	1 968 153,40	EUR	3,97
DE000A2GS401	SOFTWARE AG	PRETER	56 465,00	1 756 061,50	EUR	3,55
DE000BASF111	BASF SE	PRETER	29 840,00	2 009 724,00	EUR	4,06
ES0105046009	AENA	PRETER	10 994,00	1 902 511,70	EUR	3,84
ES0152503035	MEDIASET ESPANA COM	PRETER	254 044,00	1 416 549,34	EUR	2,86
FI0009003305	SAMPO A	PRETER	44 159,00	1 718 226,69	EUR	3,47
FI0009005318	NOKIAN RENKAAT OYJ	PRETER	66 774,00	1 711 417,62	EUR	3,46
FI0009005987	UPM KYMMENE OYJ	PRETER	70 671,00	2 184 440,61	EUR	4,41
FI0009007884	ELISA OYJ	PRETER	44 167,00	2 175 224,75	EUR	4,39
FI0009014377	ORION NEW B	PRETER	58 261,00	2 404 431,47	EUR	4,86
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	76 614,00	1 636 475,04	EUR	3,30
LU0088087324	SES GLOBAL FDR	PRETER	118 976,00	1 500 287,36	EUR	3,03
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS	PRETER	45 735,00	1 992 902,63	EUR	4,02
NL0000235190	AIRBUS SHS	PRETER	15 036,00	1 954 680,00	EUR	3,95
NL0010937066	GRANDVISION NV	PRETER	91 437,00	2 501 716,32	EUR	5,05
Total Action				51 873 542,11		104,74
Total Valeurs mobilières				51 873 542,11		104,74

Dossiers

Dossiers de prêt de titres

PT--00211400	FIX	ADIDAS NOM	PRÊT	1 856 182,50	157,26	EUR	0,00
PT--00211401	FIX	AENA	PRÊT	1 822 255,50	154,39	EUR	0,00
PT--00211402	FIX	AIRBUS SHS	PRÊT	1 832 888,40	155,29	EUR	0,00
PT--00211403	FIX	ALLIANZ SE-NO	PRÊT	1 908 485,40	161,69	EUR	0,00
PT--00211404	FIX	AXEL SPRINGER	PRÊT	1 817 678,10	154,00	EUR	0,00
PT--00211405	FIX	BASF SE	PRÊT	1 856 346,40	157,28	EUR	0,00
PT--00211406	FIX	BMW	PRÊT	2 354 966,54	199,52	EUR	0,00
PT--00211407	FIX	CONTINENTAL A	PRÊT	1 822 320,36	154,39	EUR	0,00
PT--00211408	FIX	COVESTRO AG	PRÊT	1 717 253,70	145,49	EUR	0,00
PT--00211409	FIX	DEUTSCHE BOER	PRÊT	1 710 828,75	144,94	EUR	0,00
PT--00211410	FIX	DEUTSCHE LUFT	PRÊT	1 639 489,98	138,90	EUR	0,00
PT--00211411	FIX	ELISA OYJ	PRÊT	1 699 104,49	143,96	EUR	0,00
PT--00211412	FIX	GRANDVISION N	PRÊT	1 737 303,00	147,19	EUR	0,00
PT--00211413	FIX	INNOGY SE	PRÊT	1 763 836,13	149,44	EUR	0,00
PT--00211414	FIX	KONINKLIJKE P	PRÊT	1 876 278,37	158,97	EUR	0,00
PT--00211415	FIX	MEDIASET ESPA	PRÊT	1 757 476,39	148,90	EUR	0,00
PT--00211416	FIX	NOKIAN RENKAA	PRÊT	1 739 462,70	147,38	EUR	0,00
PT--00211417	FIX	ORION NEW B	PRÊT	1 707 047,30	144,63	EUR	0,00
PT--00211418	FIX	SAMPO A	PRÊT	1 824 649,88	154,59	EUR	0,00

Code valeur	Libellé Valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PT--00211419	FIX SAP	PRÊT	1 856 004,88	157,24	EUR	0,00
PT--00211420	FIX SES GLOBAL FD	PRÊT	1 710 874,88	144,96	EUR	0,00
PT--00211421	FIX SIEMENS AG-NO	PRÊT	1 835 600,64	155,52	EUR	0,00
PT--00211422	FIX SOFTWARE AG	PRÊT	1 710 889,50	144,96	EUR	0,00
PT--00211423	FIX THYSSENKRUPP	PRÊT	1 753 106,19	148,53	EUR	0,00
PT--00211424	FIX UPM KYMMENE O	PRÊT	1 848 753,36	156,63	EUR	0,00
PT--00211425	FIX VALMET CORPOR	PRÊT	1 771 315,68	150,07	EUR	0,00
PT--00211426	FIX VOLKSWAGEN PF	PRÊT	1 856 324,40	157,28	EUR	0,00
Total Dossier de prêt de titres				4 133,40		0,01

ADI REME : Prise dépôt de Collatéral

PDC-US0008991046	PDC/US0008991046	PGAR1	-900,00 -	3 148,99	EUR	- 0,01
PDC-US00444P1084	PDC/US00444P1084	PGAR1	-1200,00 -	4 048,70	EUR	- 0,01
PDC-US00771V1089	PDC/US00771V1089	PGAR1	-100,00 -	2 068,08	EUR	- 0,00
PDC-US0087122000	PDC/US0087122000	PGAR1	-29,00 -	2 301,13	EUR	- 0,00
PDC-IT0001207098	PDC/IT0001207098	PGAR1	-60157,00 -	1 109 295,08	EUR	- 2,24
PDC-US16941R1086	PDC/US16941R1086	PGAR1	-79991,00 -	4 261 006,79	EUR	- 8,60
PDC-US16939P1066	PDC/US16939P1066	PGAR1	-272276,00 -	3 327 017,58	EUR	- 6,72
PDC-US0400476075	PDC/US0400476075	PGAR1	-100,00 -	4 051,38	EUR	- 0,01
PDC-US04638F1084	PDC/US04638F1084	PGAR1	-200,00 -	2 461,71	EUR	- 0,00
PDC-US09060J1060	PDC/US09060J1060	PGAR1	-600,00 -	3 395,34	EUR	- 0,01
PDC-US1080351067	PDC/US1080351067	PGAR1	-1,00 -	29,95	EUR	- 0,00
PDC-US10921T1016	PDC/US10921T1016	PGAR1	-500,00 -	3 811,27	EUR	- 0,01
PDC-GB00BYZW3J87	PDC/GB00BYZW3J87	PGAR1	-140,36 -	265,35	EUR	- 0,00
PDC-US1397371006	PDC/US1397371006	PGAR1	-21,00 -	272,54	EUR	- 0,00
PDC-US1747401008	PDC/US1747401008	PGAR1	-1,00 -	5,99	EUR	- 0,00
PDC-US1788671071	PDC/US1788671071	PGAR1	-1,00 -	21,47	EUR	- 0,00
PDC-US29272B1052	PDC/US29272B1052	PGAR1	-500,00 -	2 057,37	EUR	- 0,00
PDC-US2936681095	PDC/US2936681095	PGAR1	-710,00 -	21 198,09	EUR	- 0,04
PDC-US31931U1025	PDC/US31931U1025	PGAR1	-1820,00 -	17 901,74	EUR	- 0,04
PDC-US36225V1044	PDC/US36225V1044	PGAR1	-300,00 -	3 510,48	EUR	- 0,01
PDC-US3686781085	PDC/US3686781085	PGAR1	-400,00 -	4 173,66	EUR	- 0,01
PDC-US3794631024	PDC/US3794631024	PGAR1	-200,00 -	2 363,53	EUR	- 0,00
PDC-US3830821043	PDC/US3830821043	PGAR1	-100,00 -	3 365,88	EUR	- 0,01
PDC-US3845561063	PDC/US3845561063	PGAR1	-100,00 -	1 965,44	EUR	- 0,00
PDC-US39868T1051	PDC/US39868T1051	PGAR1	-400,00 -	3 013,32	EUR	- 0,01
PDC-US4046091090	PDC/US4046091090	PGAR1	-200,00 -	2 834,80	EUR	- 0,01
PDC-US44951W1062	PDC/US44951W1062	PGAR1	-100,00 -	2 327,82	EUR	- 0,00
PDC-US4831191030	PDC/US4831191030	PGAR1	-700,00 -	2 268,02	EUR	- 0,00
PDC-US56624R1086	PDC/US56624R1086	PGAR1	-1000,00 -	3 356,06	EUR	- 0,01
PDC-US6291564077	PDC/US6291564077	PGAR1	-1100,00 -	3 986,22	EUR	- 0,01
PDC-US63009R1095	PDC/US63009R1095	PGAR1	-100,00 -	2 460,82	EUR	- 0,00
PDC-US63934E1082	PDC/US63934E1082	PGAR1	-100,00 -	2 579,53	EUR	- 0,01
PDC-US64131A1051	PDC/US64131A1051	PGAR1	-600,00 -	2 399,23	EUR	- 0,00
PDC-US6760791060	PDC/US6760791060	PGAR1	-100,00 -	2 750,90	EUR	- 0,01
PDC-US6834161019	PDC/US6834161019	PGAR1	-200,00 -	2 326,04	EUR	- 0,00
PDC-US74930B1052	PDC/US74930B1052	PGAR1	-215,00 -	4 079,85	EUR	- 0,01
PDC-US74955L1035	PDC/US74955L1035	PGAR1	-100,00 -	2 519,73	EUR	- 0,01
PDC-US7665821002	PDC/US7665821002	PGAR1	-400,00 -	2 338,53	EUR	- 0,00
PDC-US82536T1079	PDC/US82536T1079	PGAR1	-100,00 -	2 179,66	EUR	- 0,00
PDC-US8292261091	PDC/US8292261091	PGAR1	-118,00 -	3 464,61	EUR	- 0,01
PDC-US8683581024	PDC/US8683581024	PGAR1	-300,00 -	3 598,84	EUR	- 0,01
PDC-US86881A1007	PDC/US86881A1007	PGAR1	-200,00 -	2 752,69	EUR	- 0,01
PDC-US90338N2027	PDC/US90338N2027	PGAR1	-2,00 -	8,57	EUR	- 0,00
PDC-US912828N480	PDC/US912828N480	PGAR1	-1500,00 -	1 340,39	EUR	- 0,00
PDC-US91688F1049	PDC/US91688F1049	PGAR1	-300,00 -	2 758,04	EUR	- 0,01
PDC-US9182841000	PDC/US9182841000	PGAR1	-100,00 -	3 418,54	EUR	- 0,01
PDC-AU000000AQG6	PDC/AU000000AQG6	PGAR1	-1149990,00 -	5 386 172,97	EUR	- 10,88
PDC-AU000000OGC7	PDC/AU000000OGC7	PGAR1	-1409990,00 -	2 342 192,78	EUR	- 4,73
PDC-CA07317Q1054	PDC/CA07317Q1054	PGAR1	-6,00 -	7,83	EUR	- 0,00
PDC-CH0005795668	PDC/CH0005795668	PGAR1	-15,00 -	3,88	EUR	- 0,00

LONGCHAMP TREASURY FUND

Code valeur	Libellé Valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-CH0011178255	PDC/CH0011178255	PGAR1	-1,00 -	86,30	EUR	- 0,00
PDC-CH0315966322	PDC/CH0315966322	PGAR1	-4,00 -	965,19	EUR	- 0,00
PDC-CH0386200239	PDC/CH0386200239	PGAR1	-1,00 -	40,20	EUR	- 0,00
PDC-CNE1000001W2	PDC/CNE1000001W2	PGAR1	-1,00 -	6,50	EUR	- 0,00
PDC-CNE100000205	PDC/CNE100000205	PGAR1	-4,00 -	2,56	EUR	- 0,00
PDC-CNE1000002M1	PDC/CNE1000002M1	PGAR1	-3,00 -	13,86	EUR	- 0,00
PDC-CNE1000002Q2	PDC/CNE1000002Q2	PGAR1	-8,00 -	4,29	EUR	- 0,00
PDC-CNE1000002R0	PDC/CNE1000002R0	PGAR1	-510,00 -	966,87	EUR	- 0,00
PDC-CNE1000003G1	PDC/CNE1000003G1	PGAR1	-2,00 -	1,37	EUR	- 0,00
PDC-CNE100000593	PDC/CNE100000593	PGAR1	-6,00 -	6,60	EUR	- 0,00
PDC-CNE100000FN7	PDC/CNE100000FN7	PGAR1	-1,00 -	3,25	EUR	- 0,00
PDC-CNE100000Q43	PDC/CNE100000Q43	PGAR1	-2,00 -	0,79	EUR	- 0,00
PDC-CNE100001MK7	PDC/CNE100001MK7	PGAR1	-3,00 -	1,12	EUR	- 0,00
PDC-CNE100003688	PDC/CNE100003688	PGAR1	-5,00 -	0,98	EUR	- 0,00
PDC-DE0005104806	PDC/DE0005104806	PGAR1	-10081,00 -	72 986,44	EUR	- 0,15
PDC-DE0005137004	PDC/DE0005137004	PGAR1	-381889,00 -	405 566,12	EUR	- 0,82
PDC-DE0005176903	PDC/DE0005176903	PGAR1	-22490,00 -	512 772,00	EUR	- 1,04
PDC-DE0005227235	PDC/DE0005227235	PGAR1	-42570,00 -	874 813,50	EUR	- 1,77
PDC-DE0005229504	PDC/DE0005229504	PGAR1	-5920,00 -	287 120,00	EUR	- 0,58
PDC-DE0005407506	PDC/DE0005407506	PGAR1	-58574,00 -	951 241,76	EUR	- 1,92
PDC-DE0006042708	PDC/DE0006042708	PGAR1	-3039,00 -	108 188,40	EUR	- 0,22
PDC-DE0006052830	PDC/DE0006052830	PGAR1	-529,00 -	149 178,00	EUR	- 0,30
PDC-DE0006292030	PDC/DE0006292030	PGAR1	-3170,00 -	982 700,00	EUR	- 1,98
PDC-DE0007201907	PDC/DE0007201907	PGAR1	-10516,00 -	398 556,40	EUR	- 0,80
PDC-DE0007274136	PDC/DE0007274136	PGAR1	-4227,00 -	481 878,00	EUR	- 0,97
PDC-DE0007657231	PDC/DE0007657231	PGAR1	-29559,00 -	472 944,00	EUR	- 0,95
PDC-DE000A0H52F5	PDC/DE000A0H52F5	PGAR1	-2672,00 -	72 945,60	EUR	- 0,15
PDC-DE000A0Z1JH9	PDC/DE000A0Z1JH9	PGAR1	-22667,00 -	471 473,60	EUR	- 0,95
PDC-DE000A1H8MU2	PDC/DE000A1H8MU2	PGAR1	-13369,00 -	50 267,44	EUR	- 0,10
PDC-DE000A1K0201	PDC/DE000A1K0201	PGAR1	-22174,00 -	418 201,64	EUR	- 0,84
PDC-DE000A1PHBB5	PDC/DE000A1PHBB5	PGAR1	-4431,00 -	140 019,60	EUR	- 0,28
PDC-DE000A2G9MZ9	PDC/DE000A2G9MZ9	PGAR1	-10033,00 -	266 877,80	EUR	- 0,54
PDC-DE000FPH9000	PDC/DE000FPH9000	PGAR1	-17388,00 -	59 293,08	EUR	- 0,12
PDC-DE000LTT0243	PDC/DE000LTT0243	PGAR1	-1138,00 -	16 842,40	EUR	- 0,03
PDC-DE000PAH0038	PDC/DE000PAH0038	PGAR1	-31246,00 -	2 080 983,60	EUR	- 4,20
PDC-FR0000033219	PDC/FR0000033219	PGAR1	-823,00 -	167 069,00	EUR	- 0,34
PDC-FR0000120271	PDC/FR0000120271	PGAR1	-203314,00 -	9 999 999,09	EUR	- 20,19
PDC-FR0000120693	PDC/FR0000120693	PGAR1	-62034,00 -	9 999 880,80	EUR	- 20,19
PDC-FR0000121014	PDC/FR0000121014	PGAR1	-248,00 -	102 808,40	EUR	- 0,21
PDC-FR0004056851	PDC/FR0004056851	PGAR1	-1,00 -	2,51	EUR	- 0,00
PDC-FR0010490920	PDC/FR0010490920	PGAR1	-1,00 -	0,68	EUR	- 0,00
PDC-FR0010918292	PDC/FR0010918292	PGAR1	-15,00 -	10,29	EUR	- 0,00
PDC-GB0007291015	PDC/GB0007291015	PGAR1	-282828,00 -	1 661 838,02	EUR	- 3,36
PDC-GB0008932666	PDC/GB0008932666	PGAR1	-1,66 -	7,29	EUR	- 0,00
PDC-GB0030880693	PDC/GB0030880693	PGAR1	-35,65 -	50,94	EUR	- 0,00
PDC-GB0031544546	PDC/GB0031544546	PGAR1	-9,00 -	1,33	EUR	- 0,00
PDC-GB0032452392	PDC/GB0032452392	PGAR1	-5,27 -	8,98	EUR	- 0,00
PDC-GB00B012TP20	PDC/GB00B012TP20	PGAR1	-2,00 -	4,01	EUR	- 0,00
PDC-GB00B1N7Z094	PDC/GB00B1N7Z094	PGAR1	-362071,00 -	3 417 910,48	EUR	- 6,90
PDC-GB00B52WS153	PDC/GB00B52WS153	PGAR1	-10,24 -	17,51	EUR	- 0,00
PDC-GB00B635TG28	PDC/GB00B635TG28	PGAR1	-1,00 -	0,25	EUR	- 0,00
PDC-GB00B67G5X01	PDC/GB00B67G5X01	PGAR1	-12311,00 -	171 187,62	EUR	- 0,35
PDC-GB00BF5SDZ96	PDC/GB00BF5SDZ96	PGAR1	-1,00 -	2,37	EUR	- 0,00
PDC-GB00BKM2MW97	PDC/GB00BKM2MW97	PGAR1	-1,00 -	1,08	EUR	- 0,00
PDC-GB00BKT04W07	PDC/GB00BKT04W07	PGAR1	-1,00 -	4,05	EUR	- 0,00
PDC-GB00BRS65X63	PDC/GB00BRS65X63	PGAR1	-1,00 -	0,46	EUR	- 0,00
PDC-GB00BZ02Q916	PDC/GB00BZ02Q916	PGAR1	-1,00 -	1,20	EUR	- 0,00
PDC-GB00BZB26Y51	PDC/GB00BZB26Y51	PGAR1	-0,60 -	0,76	EUR	- 0,00
PDC-GB00BZCOLP49	PDC/GB00BZCOLP49	PGAR1	-1,00 -	1,48	EUR	- 0,00
PDC-HK0000049939	PDC/HK0000049939	PGAR1	-19,00 -	15,92	EUR	- 0,00

LONGCHAMP TREASURY FUND

Code valeur	Libellé Valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PDC-HK0267001375	PDC/HK0267001375	PGAR1	-20,00 -	23,66	EUR	- 0,00
PDC-HK0883013259	PDC/HK0883013259	PGAR1	-100,00 -	148,09	EUR	- 0,00
PDC-IE00BD6JX574	PDC/IE00BD6JX574	PGAR1	-30,00 -	26,04	EUR	- 0,00
PDC-IE00BJMZDW83	PDC/IE00BJMZDW83	PGAR1	-1,00 -	5,24	EUR	- 0,00
PDC-IE00BWB8X525	PDC/IE00BWB8X525	PGAR1	-7,00 -	7,56	EUR	- 0,00
PDC-IE00BWB8X525	PDC/IE00BWB8X525	PGAR1	-777530,00 -	839 732,40	EUR	- 1,70
PDC-IT0001157020	PDC/IT0001157020	PGAR1	-1547,00 -	29 702,40	EUR	- 0,06
PDC-IT0001415246	PDC/IT0001415246	PGAR1	-42,00 -	38,66	EUR	- 0,00
PDC-IT0003865570	PDC/IT0003865570	PGAR1	-1,00 -	1,60	EUR	- 0,00
PDC-IT0004967292	PDC/IT0004967292	PGAR1	-18609,00 -	265 364,34	EUR	- 0,54
PDC-JP3212400000	PDC/JP3212400000	PGAR1	-1,00 -	12,38	EUR	- 0,00
PDC-JP3325700007	PDC/JP3325700007	PGAR1	-2,00 -	17,76	EUR	- 0,00
PDC-JP3359940008	PDC/JP3359940008	PGAR1	-3,00 -	30,69	EUR	- 0,00
PDC-JP3448400006	PDC/JP3448400006	PGAR1	-1,00 -	12,24	EUR	- 0,00
PDC-JP3453600003	PDC/JP3453600003	PGAR1	-2,00 -	3,08	EUR	- 0,00
PDC-JP3584200004	PDC/JP3584200004	PGAR1	-1,00 -	11,59	EUR	- 0,00
PDC-JP3834400008	PDC/JP3834400008	PGAR1	-2,00 -	33,91	EUR	- 0,00
PDC-JP3862800004	PDC/JP3862800004	PGAR1	-2,00 -	82,23	EUR	- 0,00
PDC-KYG210961051	PDC/KYG210961051	PGAR1	-1,00 -	3,62	EUR	- 0,00
PDC-KYG3777B1032	PDC/KYG3777B1032	PGAR1	-1,00 -	1,75	EUR	- 0,00
PDC-IL0002810146	PDC/IL0002810146	PGAR1	-1,00 -	4,22	EUR	- 0,00
Total Dossier Prise de Collatéral			-	52 499 914,42		-106,01
Total Dossiers			-	52 495 781,02		-106,00
Swap de Taux						
SWAP03795308	ST260419 AUT+m/0.00	PROPRE	49 565 327,39	-2 377 544,67	EUR	- 4,80
Total Swap de Taux						
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
BK065EUR	Banque EUR SGP	PROPRE	30 281,01	30 281,01	EUR	0,06
TOTAL BANQUE OU ATTENTE				30 281,01		0,06
FRAIS DE GESTION						
F110EURC	PrComGestFin	PROPRE	-6 513,75	-6 513,75	EUR	- 0,01
Total FRAIS DE GESTION				-6 513,75		- 0,01
Total Liquidités				23 767,26		0,05
Total LONGCHAMP TREASURY FUND				49 523 898,10		100,00